

Arrêté du 5 avril 2024 portant nomination du président du comité de déontologie de la Caisse des dépôts et consignations

Le Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,
Vu le Code monétaire et financier, notamment ses articles L.518-2 et suivants et ses articles R 518-1 et suivants ;
Vu le décret du 11 janvier 2023 portant nomination du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations ;
Vu l'arrêté du 26 juillet 2023 portant organisation de la Caisse des dépôts et consignations, notamment son article 2 ;

Arrête :

Article 1

Monsieur Olivier Schrameck est nommé président du Comité de déontologie, à compter du 2 mai 2024, pour une durée de trois ans.

Article 2

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Caisse des dépôts et consignations.

Fait le 5 avril 2024



Eric Lombard